



# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

Budget général

Budget annexe Environnement

Budget annexe SCOT – Ingénierie

Budget annexe Programmes LEADER - FISAC



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Contexte général

- un environnement économique et social dégradé lié à la crise sanitaire COVID 19
- une croissance nationale attendue de 1,3 % et un taux d'inflation de 1,2 %
- la loi de finances 2021 marquée par la crise sanitaire et ses conséquences :
  - Après une récession de 11 % en 2020, un rebond de l'activité de 6 %
  - Plan de relance de l'Etat 2021 – 2022 associant les collectivités : nombreuses mesures en faveur de la limitation de la production de déchets, la rénovation énergétique des bâtiments publics, la cohésion territoriale...
  - Transferts financiers de l'Etat aux collectivités en progression du fait de la compensation de suppressions d'impôts locaux, dont la taxe d'habitation
  - Réforme de la TGAP: 37 € / tonne au lieu de 25 € / tonne en 2020



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## le SYTEC

- la prise en compte des contraintes qui pèsent sur les EPCI et les communes membres, conséquences de la crise sanitaire
- la nécessité et la volonté de poursuivre les politiques d'aménagement et de développement durables ainsi que de transition énergétique
- des enjeux incontournables et des responsabilités fortes en matière de gestion et de traitement des déchets dont leur réduction à la source et leur valorisation

### **Concilier :**

- Maîtrise des dépenses de gestion
- Progression contenue des participations
- Responsabilité environnementale
- Proximité de services pour l'habitant
- Investissement d'avenir



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Général

### en section de fonctionnement

#### des dépenses contenues :

- les charges à caractère général au niveau de 2020
- les charges de personnels en hausse limitée au glissement vieillesse technicité
- les autres charges de gestion courante stables
- les intérêts de la dette stationnaires
- la dotation aux amortissements constante

#### des recettes sans changement :

- **les participations des EPCI et des communes membres restent identiques à 2020**



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Général

### **en section d'investissement**

des dépenses d'équipement très limitées :

- Equipement informatique

un remboursement stable de la dette en capital, avec un encours au 1<sup>er</sup> janvier de 9 661,62 €

des recettes d'équilibre :

- la dotation aux amortissements qui couvre le remboursement de la dette en capital et autofinance partie des dépenses à réaliser



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Général

### **des orientations budgétaires à débattre**

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Maintenir, le niveau des contributions des intercommunalités et des communes rattachées à celui de 2020



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

### **des contraintes fortes, des obligations de résultat**

des politiques de protection de l'environnement et des populations renforcées :

- La réduction des déchets à la source
- L'optimisation du tri des déchets fermentescibles et l'extension des consignes de tri aux plastiques
- Le recyclage et la valorisation des déchets
- La limitation des tonnages de déchets enfouis

l'impact sur les activités de gestion des déchets du SYTEC :

- Des financements et des soutiens de nos partenaires réorientés (ADEME et CITEO)
- Le montant de la TGAP à acquitter en augmentation significative
- L'extension du casier d'enfouissement, le casier actuel arrivant en limite de capacité en 2022
- Une politique de prévention à renouveler



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

### pour mémoire : les tonnages enfouis

(données exprimées en tonnes)	2010	2015 Année référence	CODEC				2019	2020
			2016	2017	2018	2018		
Ordures Ménagères	13 625	11 635	11 569	11 267	11 630	10 894	10 733,99	
Refus de tri	388	368	427	442	508	549	638,12	
Refus de crible / broyat	487	/	856	1 887	732	723	654,88	
Encombrants	1 457	2 921	2 638	2 617	2 811	2 840	2 851,40	
DIB	1 076	2 057	1 167	1 048	969	776	936,98	
Déchets spéciaux (amiante + boue NC)							18,52	
<b>TOTAL enfouis assujettis à la TGAP</b>	<b>17 033</b>	<b>16 981</b>	<b>16 657</b>	<b>17 261</b>	<b>16 650</b>	<b>15 782</b>	<b>15 833,89</b>	
Gravats	1 101	200	178	136	2 036	1 575	3 125,54	

*Les gravats sont exclus des tonnages enfouis, en permettant le recouvrement des alvéoles. Leurs tonnages ne sont donc pas assujettis à la TGAP, soit 15 833,89 tonnes enfouies et assujetties à la TGAP en 2020*





# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

### en section de fonctionnement

des dépenses maîtrisées :

- Les charges à caractère général constantes
- Les charges de personnels sans évolution notable, avec une stabilisation des emplois aidés
- Les intérêts de la dette en baisse
- La dotation aux amortissements en baisse

des recettes marquées par la hausse de la TGAP :

- **Les contributions des EPCI et des communes membres stables mais les mises en décharge impactées par la hausse de la TGAP**
- L'évolution erratique des prix de reprise des matériaux dont le papier et le carton
- Le maintien du soutien financier CITEO en s'inscrivant dans l'extension des consignes de tri aux plastiques



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

l'article 24 de la loi de finances 2019 :

- une hausse crantée à partir de 2020
- une progression significative 2021 jusqu'en 2025
- applicable aux installation valorisant le biogaz (ISDND des Cramades = B)

Désignation des installations de stockage de déchets non dangereux	Unité de perception	Quotité (en euros)						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	à partir de 2025
A – Installations non autorisées	Tonne	151	152	164	168	171	173	175
<b>B – Installations autorisées réalisant une valorisation énergétique de plus de 75 % du biogaz</b>	Tonne	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>37</b>	<b>45</b>	<b>52</b>	<b>59</b>	<b>65</b>
C – Installations autorisées qui sont exploitées selon la méthode du bioréacteur et réalisent une valorisation énergétique du biogaz capté	Tonne	34	35	47	53	58	61	65
D – Installations autorisées relevant à la fois de B et C	Tonne	17	18	30	40	51	58	65
E – Autres installations autorisées	Tonne	41	42	54	58	61	63	65



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

### En dépenses de la section de d'investissement

Les dépenses d'équipement :

- Finalisation de l'étude diagnostic sur l'extension des consignes de tri aux plastiques dans le cadre du contrat d'objectifs CITEO
- Choix d'évolution du centre de tri
- Travaux pour l'extension du grand casier et la réhabilitation des bassins de lixiviats
- Des dépenses d'équipement courant limitées : équipements informatiques, matériel et outillage, réhausse du casier, réseau de biogaz...
- Un remboursement de la dette en capital en baisse, avec un encours au 1<sup>er</sup> janvier de 3 392 219 €
- La reprise des subventions d'investissement (amortissement) en fin de cycle



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

### En recettes de la section de d'investissement

- La sollicitation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2021, pour les travaux d'extension du grand casier et la réhabilitation des bassins de lixiviats
- Une part d'autofinancement de ces travaux par le SYTEC
- La DETR 2020, figurant en restes à réaliser, attribuée pour les travaux sur le centre d'enfouissement
- Un emprunt d'équilibre
- L'amortissement des biens en baisse



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

### EVOLUTIONS STRUCTURELLES A ECHEANCE 2025 : sans impact des projets

une dette au profil vieillissant

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>ENCOURS DE DETTE</b> au 1 <sup>er</sup> janvier en €	5 003 666	4 117 787	3 392 219	2 816 340	2 316 896	1 830 332	1 463 378

une annuité en baisse dès 2019

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>DIFFERENCE ANNUITES</b> / 2018 en €	-77 816	-280 616	-436 751	-528 481	-555 469	-691 668	-770 500

une dotation aux amortissements en baisse dès 2019

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Dotation aux amortissements en</b> €	1 055 704	924 176	600 770	531 729	492 199	462 892	391 768	345 474

une TGAP en hausse inexorable (tonnages 2019 enfouis = 15 782)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>TGAP en € base tonnages enfouis</b> 2019	378 768	394 550	583 934	710 190	820 664	931 138	1 025 830



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

### EVOLUTIONS STRUCTURELLES avec l'impact des travaux du centre d'enfouissement à compter de 2022 :

- Souscription d'un emprunt de 1 750 000 € sur 7 ans à taux fixe de 1,50%, remboursable par annuité = 265 223 € / an
- Amortissement des travaux du casier de 2 233 800 € sur 7 ans = 319 114 € / an

Comparaison encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier : actuelle / impact travaux centre d'enfouissement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Encours actuel en €</b>	5 003 666	4 117 787	3 392 219	2 816 340	2 316 896	1 830 332	1 463 378
<b>Impact sur l'encours en €</b>	5 003 666	4 117 787	3 392 219	3 055 313	2 559 454	2 076 529	1 713 567

Comparaison annuité de la dette : actuelle / impact travaux centre d'enfouissement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Annuité actuelle de la dette en €</b>	1 035 375	832 821	676 684	584 955	557 966	421 768	342 936
<b>Impact sur l'annuité en €</b>	1 035 375	832 821	676 684	850 178	823 190	686 991	608 159

Comparaison dotation aux amortissements : actuelle / impact travaux centre d'enfouissement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Dotation actuelle en €</b>	924 176	600 770	531 729	492 199	462 892	391 768	345 474
<b>Impact sur la dotation en €</b>	924 176	600 770	531 729	811 313	782 006	710 882	664 588



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Environnement

### **des orientations budgétaires à débattre**

- Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Assurer le nettoyage des lagunages dans le cadre d'un plan pluriannuel
- Maintenir le niveau des contributions des intercommunalités et des communes rattachées à celui de 2020
- Contenir l'évolution des mises en décharge au regard de la hausse de la TGAP avec la réduction des déchets à la source, le renforcement du recyclage des déchets valorisables et une forte diminution des refus de tri
- Préparer l'extension des consignes de tri aux plastiques
- Réaliser des dépenses d'équipement garantissant l'exploitation du centre d'enfouissement et accompagnant l'activité du centre de tri
- Solliciter les subventions de fonctionnement et d'investissement ainsi que les soutiens financiers de l'ensemble des partenaires du SYTEC pour la réalisation de ses missions et de ses investissements
- Souscrire des emprunts dans la limite des crédits budgétaires ouverts



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe SCOT Ingénierie

### en section de fonctionnement

des dépenses évoluant en fonction de l'avancement des démarches engagées :

- les charges à caractère général maîtrisées
- les charges de personnels financées par nos partenaires
- les intérêts de la dette stables
- la dotation aux amortissements constantes, les études en cours n'étant pas encore amorties

des recettes stables :

- **les participations de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté sans évolution**
- les subventions de fonctionnement attendues des partenaires du SYTEC dans le cadre de l'échéancier arrêté
- La poursuite du défraiement des Certificats d'Economies d'Energies dans la cadre de la convention de partenariat conclue avec CertiNergy





# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe SCOT Ingénierie

**pour mémoire : l'échéancier des subventions de fonctionnement :**

(les montants sont exprimés en €)

Organisme financeur	objet	arrêté d'attribution	Perçu en 2016	Perçu en 2017	Perçu en 2018	Perçu en 2019	Perçu en 2020
Etat DGD nationale	SCOT	136 200,00	45 400,00	48 850,00		43 000,00	
FEDER	ABT 3	93 616,00				44 199,20	46 000,00
ADEME	TEPOS	83 000,00			23 773,33	23 834,66	33 052,40
ADEME	COT ENR	120 000,00					
	<b>TOTAL</b>	<b>432 816,00</b>	<b>45 400,00</b>	<b>48 850,00</b>	<b>23 773,33</b>	<b>111 033,86</b>	<b>79 052,40</b>



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe SCOT Ingénierie

### **en section d'investissement**

des dépenses d'ingénierie pour l'aménagement et le développement durables, et la transition énergétique :

- Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Est Cantal après consultation des Personnes Publiques Associés et enquête publique
- Finalisation de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale Saison 3
- Poursuite du Contrat d'Objectifs Territorial Energies Renouvelables
- Elaboration du Plan Climat Air Energies Territorial de l'Est Cantal

un remboursement stable de la dette en capital, avec un encours au 1<sup>er</sup> janvier de 246 381,11 €



# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

## **Budget Annexe SCOT Ingénierie**

### **en section d'investissement**

des recettes à consolider :

- la dotation aux amortissements constantes
- les subventions d'investissement des partenaires du SYTEC dans le cadre de l'échéancier arrêté

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe SCOT Ingénierie

**pour mémoire : l'échéancier des subventions d'investissement**

Organisme financeur	objet	arrêté d'attribution	Perçu en 2016	Perçu en 2017	Perçu en 2018	Perçu en 2019	Perçu en 2020	R à R
DREAL	ABT 1	80 000,00		24 000,00	24 000,00	32 000,00		
Agence Eau Adour Garonne	ABT 1	8 856,00					8 856,00	
Agence France Biodiversité	ABT 2	140 000,00		42 000,00		42 000,00	56 000,00	
FNADT	PTDD	78 000,00		42 484,40	13 833,23	21 682,97		
LEADER	PTDD	50 000,00				50 000,00		
CD15	SCOT	14 666,00			5 080,00		6 236,00	3 350,00
Agence Eau Adour Garonne	SCOT	2 299,00					2 298,00	
ADEME	TEPOS	7 000,00			1 973,00			
ADEME	COT ENR	13 492,50				16 191,00		
FEDER	ABT 3	130 000,00						130 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>524 313,50</b>	<b>0,00</b>	<b>108 484,40</b>	<b>44 886,23</b>	<b>161 873,97</b>	<b>73 390,00</b>	<b>133 350,00</b>



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe SCOT Ingénierie

### **L'aboutissement et la poursuite d'opérations en 2021**

Finalisation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Est Cantal :

- Enquête publique du 8 janvier au 12 février 2021
- Approbation 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

Finalisation de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale :

- L'ABT 3 complète l'ABT Saisons 1 et 2, d'octobre 2019 à juin 2021
- Financé par le FEDER

le Contrat d'Objectifs Territorial Energies Renouvelables (COT ENR) :

- Financer des projets d'installations collectives d'énergies renouvelables thermiques
- Accord – cadre partenarial et une convention d'animation entre le SYTEC et l'ADEME
- Des conventions de financement entre le SYTEC et les porteurs de projets



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

budget annexe SCOT Ingénierie

## Et encore...

le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

- pour définir des objectifs, arrêter un programme d'actions et un dispositif d'évaluation pour atténuer le changement climatique
- Piloté par le SYTEC en collaboration avec Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté

La poursuite du dispositif Certificats d'Economie d'Energies avec CertiNergy

L'engagement éventuel dans la rénovation énergétique des bâtiments publics (décret tertiaire) : ACTEE

- La candidature à l'appel à manifestation d'intérêt Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE), pour financer la création d'un poste d'économe de flux, dédié à l'accompagnement des collectivités, et des audits énergétiques et les phases amont des projets de rénovation des bâtiments publics



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe SCOT Ingénierie

### **des orientations budgétaires à débattre**

Participer activement aux politiques d'aménagement et de développement durables ainsi que de transition énergétique :

- L'approbation du SCOT et la finalisation de l'ABT 3
- Le Contrat d'Objectifs Territorial Energies Renouvelables (COT ENR) : pour financer des projets d'installations collectives d'énergies renouvelables thermiques
- L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec un pilotage par le SYTEC en collaboration avec Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté
- L'animation du dispositif d'appui aux CEE en direction notamment des communes et des EPCI
- La candidature à l'appel à manifestation d'intérêt Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE)



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Budget Annexe Programmes LEADER - FISAC

Le portage du Groupe d'Action Locale du Pays de Saint-Flour Haute Auvergne et du Comité de Programmation LEADER

- L'animation du programme LEADER
- L'accompagnement et l'instruction des dossiers des porteurs de projets privés et publics
- Un budget limité à la section de fonctionnement
- Des charges de gestion courante constantes
- Couvertes par une enveloppe LEADER dédiée





# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

## **Budget Annexe Programmes LEADER - FISAC**

### **des orientations budgétaires à débattre**

- Animer et accompagner les porteurs de projets pour consommer l'ensemble de l'enveloppe LEADER 2014 – 2020
- Animer et accompagner les porteurs de projets dans le cadre de l'enveloppe complémentaire 2021 – 2022 du Programme LEADER
- Evaluer le Programme LEADER 2014 – 2020